

Le Conseil Municipal des Sages s'est réuni le 17 juin 2020 à 14h30, exceptionnellement salle polyvalente spécialement aménagée en raison de la crise sanitaire et à la demande de Madame Le Maire et Madame CARRE, Adjointe, présentes à cette réunion.

Membres présents : Mmes ASENSIO, AUDEGOND, BRICOUT, CAFFIAUX, DELBAERE, DOCHY, DUFRESNE, HONNIS, HYERNEAUX, LEFORT, MENIER, MONCAREY, MORTREUX, WALLERAND, WAWZYNOWICZ ,  
Mrs CLIQUE, COCQ, DEVELAY, JABLO NSKI, KNAP, KIATKOWSKI, MALAPEL, MIROUX,  
OLIVERA, PELLION, VINCENT.

Excusés : Mmes BULOT, KACZMAREK et Mr LAGON.

Assistent également à la réunion, Mmes LUDOVISI, Adjointe, MENDOLA , BELABDLI, Conseillères, Membres de la Commission, Mrs DUFRESNE, chargé de communication et LECOCQ, du Pôle Social.

- Madame Le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des membres présents et expose le but de cette réunion à savoir la mise en conformité du Conseil des Sages. Elle donne ensuite la parole à Michel MALAPEL, heureux de retrouver l'assemblée en pleine forme avec une pensée particulière pour notre ami Daniel LAGON et lui souhaitant un prompt rétablissement. Il expose ensuite l'objet de la réunion à savoir que le Conseil doit se mettre en conformité avec la Charte des Conseils Nationaux des Sages. Aussi, conformément à cette Charte, il remet à nos élus, la démission de l'ensemble des membres du Conseil en leur demandant de nous renouveler leur confiance le temps du mandat officiel en cours. Madame Le Maire accepte cette démission et nous informe aussitôt qu'elle nous renouvelle sa confiance pour le mandat de 6 ans à venir. Elle invite les membres du Conseil à procéder à l'élection du Président de notre Conseil. Michel MALAPEL, seul candidat, est élu à l'unanimité.

- Nous reprenons le cours normal de cette réunion en effectuant un tour de table concernant les questions de chacun auxquelles Madame Le Maire apporte un commentaire.

- Pour ce qui est de l'eau adoucie, prévision en 2021/2022.
- La fibre est installée à 80% sur la commune.
- Les travaux dans la rue Proud'hon sont prévus en 2021.
- En ce qui concerne la Fête des Mères, pas de spectacle mais un cadeau sera distribué après réunion de la commission.
- Encore des désagréments concernant le rassemblement de jeunes dans divers quartiers de la ville.
- Est-il possible de faire intervenir la Police Municipale concernant des dépôts divers sur la voie publique, Cité du Rivage.
- En ce qui concerne la reprise de la ducasse du centre, aucune décision n'a été prise pour l'instant.
- Le prochain Conseil Municipal se réunira à huit clos le 25 juin 2020, à partir de 19 heures, salle polyvalente.
- Pour les festivités du 14 juillet, il faut attendre les instructions préfectorales.
- Il est signalé que l'exposition sur le centenaire de la mine se déroule toujours à FRESNES.

- Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, il est mis fin à la réunion à 16h00.

Prochaine réunion prévue le 09/09/2020 à 14h30, salle à définir.

Pour le Conseil des Sages

M. MALAPEL

#### **DESTINATAIRES :**

- Mme Le Maire
- Mme L'Adjointe aux personnes âgées
- Mr DUFRESNE , pour ampliation
- Mr LECOCQ pour information
- Les membres du Conseil des Sages